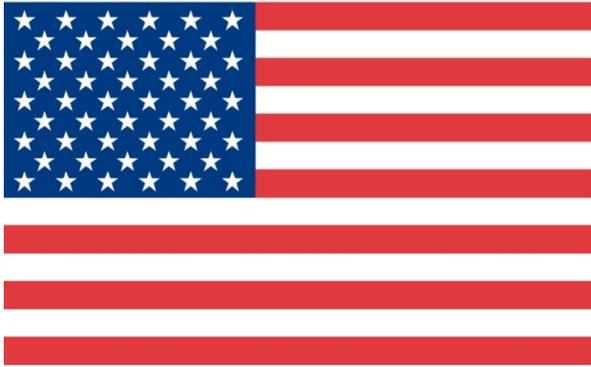


# Prix Washburne de l'innovation pour l'égalité des chances

*Décerné par:*



**AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

*L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris*

---

*En partenariat avec:*



## **Critères de sélection et décision finale**

Pour correspondre aux objectifs du prix, les candidatures doivent mettre en évidence des approches innovantes contribuant à la diversité dans le secteur privé. Par exemple :

- Assistance aux personnes issues de milieux défavorisés à travers des programmes favorisant leur accès à l'emploi et à la réussite.
- Projets identifiant et développant les talents de jeunes de milieux défavorisés

- o en inspirant et motivant les jeunes issus de milieux défavorisés à améliorer leurs compétences ;
  - o en enseignant un savoir-faire par le biais de tutorat et/ou par le financement de projets éducatifs.
- Approches promouvant la diversité dans le recrutement, la formation et la promotion au sein de l'entreprise, notamment par le biais de programmes ou actions spécifiques.

Le jury valorisera tout particulièrement l'innovation. A titre d'exemple, une fondation peut avoir un impact indéniable en octroyant des bourses aux étudiants issus de milieux défavorisés. Cela dit l'innovation pourrait se trouver dans une assistance supplémentaire visant à optimiser les chances de réussite de l'étudiant et son intégration sur le marché du travail.

Le jury prendra en considération les démarches pratiques destinées à surmonter les obstacles auxquels font face les individus issus de zones non privilégiées. Par exemple, une entreprise a mis à la disposition de ses employés des véhicules de location pour le ralliement de leur domicile à leur lieu de travail, compensant ainsi la défaillance du système de transports publics. Ou encore, une autre entreprise a mis en place un système de tutorat visant à aider les jeunes individus à comprendre les codes vestimentaires et autres pratiques du monde du travail.

Enfin, le jury appréciera les projets qui démontrent un impact visible ou mesurable, et/ou aident à l'amélioration de la perception, du comportement, du respect et du traitement des personnes issus de milieux défavorisés. Des indicateurs empiriques peuvent éventuellement être utilisés. Ci-joint des directives plus détaillées ainsi que le formulaire de candidature.

## **Eligibilité et règles d'admission**

1. L'organisation nominée doit opérer et avoir des salariés sur le sol français. Il y aura deux prix non monétaires: l'un attribué à une entreprise américaine implantée en France et l'autre sera attribué à une entreprise française. Les gagnants recevront une plaque gravée.
2. Les entités à but non lucratif sponsorisées par une (ou plusieurs) entreprise sont éligibles.
3. Les organisations nominées doivent avoir été engagées dans la promotion de la diversité en France au cours des 12 derniers mois.
4. Les lauréats des prix précédents sont éligibles pour de nouveaux prix à condition que l'activité présentée soit différente de celle précédemment récompensée.
5. Les organisations peuvent directement présenter leurs candidatures ou être nominées.
6. Une même personne peut nommer plusieurs entreprises; cependant plusieurs nominations émanant de la même personne et visant une même personne, entreprise, ses affiliés ou ses services ne seront pas acceptées.
7. Le nominé/ candidat a la responsabilité de fournir les informations appropriées, par exemple des lettres de support, articles de journaux, statistiques, vidéos et toute autre documentation avec le formulaire de candidature.
8. Toutes les nominations ainsi que les documents s'y rattachant deviennent la propriété du comité de sélection et ne seront pas retournés.
9. L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris, l'American Chamber of Commerce et la French-American Foundation France examineront les nominations en adéquation avec les critères précédemment listés. Un jury impartial de leaders reconnus dans leur domaine

examinera les nominations et sélectionnera un lauréat américain ainsi qu'un lauréat français. La décision du jury est finale.

10. Les nominations pour le Prix de l'Innovation pour la Diversité doivent être soumises au plus tard le **05 avril 2013**. Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse : Ambassade des Etats-Unis d'Amérique – Public Affairs section/Washburne Award, 2 Avenue Gabriel, 75008 Paris.
11. D'éventuelles questions peuvent être adressées à [ParisWashburne@state.gov](mailto:ParisWashburne@state.gov)
12. Merci de vérifier que les documents sont joints à votre candidature :
  - Le formulaire de candidature au Prix Washburne pour l'Innovation dans la Diversité auquel s'ajoute une description narrative du modèle de diversité.
  - Les informations supplémentaires telles que lettres de recommandation, articles de presse, statistiques, vidéos ou toute autre documentation pertinente doivent être jointes au dossier de candidature.
  - Le formulaire de candidature doit être complet, signé et envoyé à l'adresse indiquée.